



PAGE 2
Les missions
locales
en danger !



PAGE 3
Mémoires
de
mai...



PAGE 4
Voyage entre
musique et
danse

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS / #75

22 mai 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Dans les rues de Villetaneuse,
départ pour une manifestation du cortège
des employés communaux.
(© Mai 68/Archives municipales)



Les 50 ans de mai 1968

Voir en page 3



Le 26 avril dernier, Jean-Louis Borloo, remettait au Premier Ministre un rapport intitulé « Vivre ensemble-Vivre en grand la République ». Il met en lumière ce que les élus ne cessent de dénoncer : l'inégalité de traitement que subissent les villes populaires et l'urgence des réponses à apporter. Des propositions intéressantes et chiffrées notamment dans le domaine des transports, de la formation, du logement, de la rénovation urbaine y sont détaillées mais cela ne peut se faire en bradant des services publics par le biais de la cession des participations de l'Etat. De plus, toutes les décisions jusqu'ici prises par l'Etat (baisse des dotations, suppression des APL, non compensation pour les villes de la taxe foncière sur les propriétés bâties...) concourent au pessimisme et ne font que renforcer les inégalités territoriales qui gangrènent nos villes populaires. Face à l'urgence sociale, l'Etat doit prendre ses responsabilités et cela passe nécessairement par plus de moyens pour les services publics seuls garants de l'égalité républicaine et du « Vivre ensemble-Vivre en grand la République ». Nous sommes en attente de la réponse de l'Etat qui en sera faite.

Villetaneuse, le 17 mai 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

VILLETANEUSE-PIERREFITTE
SAMEDI 26 MAI À PARTIR
DE 9H30 AU STADE
BERNARD-LAMA



© Daniel Foster

Venez participer au footing organisé dans le parc de la Butte Pinson par le PMAV (Pierrefitte multi athlon Villetaneuse). Inscriptions gratuites à partir de 9h30 au stade Bernard-Lama. Stand diététique. 10h : échauffement en musique. 10h30 : départ du footing, de la marche et de la marche nordique au Parc de la Butte Pinson. 10h30 : séance de yoga au stade Bernard Lama. Des animations pour tous et un tirage au sort des bulletins d'inscription pour remporter une trottinette électrique, une montre connectée, un robot ménager, des entrées pour parcs d'attractions - Autres lots à gagner !

À CHACUN SON CONTE
SAMEDI 26 MAI À 18H À
LA MÉDIATHÈQUE JEAN-
RENAUDIE

Le festival de contes Histoires communes s'installe à Villetaneuse le temps de deux contes : un pour



© Plaine Commune

les petits et un pour les adultes. • « Jour J, Nuits bleues » par Amandine Orban de Xivryr : Dans le reflet de l'eau, le mouvement d'une robe ou la fumée d'un cigare, on croit voir clair et nos petits cœurs frémissent à l'idée de ce qui les attend. Mais rien n'est jamais comme on l'attend : robe mitée, mariage en kit, époux-torrent, petite porte cachée au fond de la cave... Ces mariages-ci échappent à toutes les conventions. Ils sont étranges, cocasses parfois, surréalistes aussi. Pour ados et adultes. Accès gratuit. • « Comme une danse » par Coline Morel : Hyène a faim, l'arbre parle, l'oiseau ne veut pas se faire boulotter. Tout le monde parle en même temps, croque la vie à pleines dents. Ça se fâche et puis ça se marre ! Un spectacle physiquement engagé... À partir de 6 ans. Accès gratuit

CINÉMA EN PLEIN AIR « LE
POTAGER DE MON GRAND-
PÈRE » SAMEDI 26 MAI
DE 20H À 23H30 SUR LA
BUTTE PINSON

Passer votre soirée devant un bon film, dans le petit théâtre

de verdure de la Butte Pinson, ça vous tente ? Détendez-vous devant « le potager de mon grand-père », hommage vibrant à la transmission de valeurs entre un grand-père et son petit-fils. Lieu de rendez-vous : Jardins partagés de la Butte Pinson (à l'entrée du Ruban Vert), rue de Pierrefitte à Montmagny. Renseignement auprès de l'association l'Autre Champ au 06 50 99 77 27. Cette animation est gratuite, ouverte à tous et sans limite de place. www.aev-iledefrance.fr

GALA DES INITIATIONS DE
DANSE ET RESTITUTION
THÉÂTRALE DIMANCHE 27
MAI À 16H AU GYMNASÉ
JESSE-OWENS



© Julien Jaulin

Gala des élèves des cours d'initiation et débutants de danse classique, hip-hop et modern' jazz du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique (CICA) et spectacle de fin d'année des classes de théâtre (enfants & ados). Un beau rendez-vous en perspective ! • Ouverture des portes à 15h30. • Début du spectacle à 16h précises • Tarifs : plein 6€ / réduit 3€ / Gratuit -3 ans (2 places offertes par famille d'élèves) **Tout public. Inscriptions et informations**

Toute l'actu
sur le site
de la ville



auprès du service culturel
au 01 85 57 39 80.

EVO'PISCINE :
PERFORMANCE EN DIRECT !
1^{er} RENDEZ-VOUS LE 30 MAI
À 14H AVEC L'ASSOCIATION
THE HUNDREDS

Le projet Evo'piscine est un projet de sensibilisation à la transformation de la ville, via la réalisation de fresques géantes et éphémères sur la façade de l'ancien centre nautique. Ce projet, piloté par l'association The Hundreds, a pour objectifs : la sensibilisation des habitants de la ville, sans limite d'âge, à l'art plastique, l'implication des habitants dans le projet de rénovation de la piscine en lieu culturel transitoire, la création de fresques collectives sur des panneaux de bois amovibles fixés sur les façades. Ces fresques seront réalisées lors de trois rendez-vous (de juin à octobre), suite à des ateliers participatifs. Le premier rendez-vous est prévu mercredi 30 mai à 14h au local de l'association The Hundreds, rue Etienne Fajon pour un brainstorming (présentation du projet et travail collectif préparatoire). Puis, samedi 2 juin à partir de 14h : atelier graff. Mercredi 6 juin : repérage sur site. Et samedi 9 juin à 14h, création de la fresque en direct et en public. ●

Colère des missions locales D'ÎLE DE FRANCE

Les missions locales d'Ile-de-France accompagnent chaque année près de 170 000 jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, elles subissent des baisses budgétaires de l'Etat, auxquelles s'ajoute un nouveau système de bonus/malus pénalisant les subventions des missions locales d'Ile-de-France.



Le stand de la mission locale lors de l'après midi «Jobs d'été» en 2017. (© Erwann Quéré)

Les professionnels des missions locales et les élus, membres de leur conseil d'administration sont inquiets et furieux. Ils adressent un courrier au premier ministre pour «alerter quant au traitement inéquitable et brutal infligé aux structures de notre région et ce, en dépit des conventions qui nous lient à l'Etat et des principes d'équité qui doivent être appliqués en matière de services publics rendus aux habitants.» A noter, la région Ile de France est en 2018 la plus sous dotée de France proportionnellement à son volume d'activité, et cela, sans explication claire et officielle à ce sujet. Or, les financements sont censés être calculés et ventilés sur la base de critères

objectifs (de contexte, d'activité et de résultats) connus de tous. On peut s'interroger quant à cette spécificité - pour ne pas dire cette ponction francilienne qui n'est pas conforme aux orientations budgétaires nationales.

Mise en place d'un système inéquitable

Les missions locales d'Ile-de-France devaient déjà faire face, comme toutes les autres au niveau national, à des baisses de financements, notamment décidées par l'Etat. Et comme-ci cela n'était pas suffisant, des mesures spécifiques supplémentaires ont été mises en place uniquement dans la région Ile de France, sans aucune concertation, ni même une quelconque information

préalable.

«Outre le fait que nous déplorons la méthode, nous vous alertons sur la dangerosité de ces mesures qui déstabiliseront fortement, voire détruiront à moyen et long terme, plusieurs missions locales franciliennes», précise Eugène Sourdir, adjoint au maire et membre du conseil d'administration de la mission locale. Il est important de souligner que ce système de bonus/malus francilien ne permettra pas à l'Etat de faire le moindre euro d'économie. En effet, il a été mis en place par le Préfet de Région pour sanctionner les « mauvais élèves » et récompenser « les bons » : -10% de la subvention Etat pour les dix derniers et +10% pour les dix premiers. Applicable dès

cette année, ces malus seront cumulables avec les autres baisses nationales évoquées précédemment. Si on voulait «casser» certaines missions locales d'Ile-de-France, on ne s'y prendrait pas autrement.

Les missions locales accompagnent des jeunes âgés de 16 à 25 ans, souvent peu qualifiés, se sentant parfois marginalisés et présentant des problématiques sociales. Qu'en sera-t-il des jeunes qui ne pourront plus être pris en charge par des missions locales fragilisées, voire détruites, par ces mesures ? En les privant d'un des rares lieux, pour bon nombre, où ils sont accueillis, écoutés et accompagnés, d'un des lieux où ils peuvent encore entretenir une flamme d'espoir en un avenir meilleur, l'Etat n'y gagnerait rien, bien au contraire. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Arrêtez le massacre !

Une part du territoire des palestiniens a été transformée en refuge pour les juifs rescapés du génocide sous l'égide de l'occident. Israël a transformé l'environnement des palestiniens en véritable enfer. Ils sont sous occupation, dans des ghettos, en exil, ou discriminés en Israël. Cet état de fait leur confère un droit à la résistance. En réponse

l'armée israélienne assassine des manifestants pacifiques. En réponse à l'appui des USA, l'Europe doit cesser de culpabiliser pour son comportement lors de la 2ème guerre mondiale. Nous sommes fondés à être critiques envers la politique israélienne. La paix dans cette région exige de la part d'Israël le respect des droits des palestiniens ainsi que la reconnaissance d'un Etat souverain.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

TEXTE NON PARVENU

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Mercredi 23 mai à 18h30: commémoration en l'honneur des martyrs de l'esclavage



© Sadrir Derradji

Après la journée nationale du 10 mai et le moment associatif du 12 mai au centre Clara-Zetkin, la Municipalité vous invite à vous recueillir en souvenir des martyrs de l'esclavage sur la place des Partages, devant l'œuvre mémorielle «La voix des luttés», au pied de la gare. Un moment musical sera proposé par les élèves du CICA, des poèmes et des textes historiques seront proposés et lus par l'association ACIA.

Préparer son BAC à la bibliothèque universitaire...

La Ville met en place des cours de préparation au baccalauréat avec le soutien d'étudiants bac+3 de l'université Paris 13. Ces cours ont lieu dans la nouvelle Bibliothèque universitaire Edgar-Morin.

- Rendez-vous de 18h à 20h :
 - les 22, 24, 29 et 31 mai
- Rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 16h :
 - Les samedis 2 et 9 juin.



L'inscription est obligatoire (possible sur le site internet de la ville via le flashcode ci-contre) : elle conditionnera votre accès à l'université.

Renseignements auprès du service jeunesse, enseignement secondaire et supérieur au 01 85 57 39 90.

...Ou bien dans les médiathèques !

Les médiathèques de Plaine Commune vous accompagnent durant votre scolarité et proposent des dispositifs spécifiques pendant la période des révisions. A Villetaneuse, la médiathèque Jean-Renaudie propose : une salle au calme avec le wifi, des temps de présentations des ressources en ligne sur la médi@tic et des applis pour réviser : mercredi 23 mai de 14h à 15h. Des ateliers tablettes afin de découvrir les applications spéciales révisions (brevet, bac) : le samedi et le mercredi du 2 au 27 juin de 16h à 18h.

Une idée, un projet pour Villetaneuse ?

Vous faites partie d'une association et souhaitez proposer et organiser un projet à Villetaneuse ? Vous pouvez bénéficier du soutien du contrat de ville. Le contrat de ville est un appel à projet annuel initié par l'Etat (CGET) et Plaine Commune à destination des associations.

L'Etat met à disposition une enveloppe financière afin de favoriser la mise en place de projets dans les quartiers dits prioritaires. Pour être éligibles, les projets doivent répondre aux axes suivants : éducation, emploi, santé, tranquillité publique, habitat, animation des quartiers, bénéficier aux habitants des quartiers prioritaires et répondre à un besoin non couvert sur la ville.

Comment déposer un projet ?

De juin à octobre, venez participer aux groupes de travail et réunions de lancement organisés à Villetaneuse et Plaine Commune. Contactez dès que possible le référent Politique de la ville, pour l'informer de votre souhait de proposer un projet, et échanger sur sa pertinence dans le cadre de la Politique de la ville. L'analyse des projets et leur validation réunit plusieurs partenaires : l'Etat, les collectivités locales, les services publics, les acteurs du logement, les acteurs de l'économie locale, les associations et les habitants à travers le conseil citoyen. Réunion d'information le 25 juin à 18h à la Maison des Projets.

Renseignement auprès du service Politique de la ville. Maison des projets de Villetaneuse, 50 rue Roger Salengro. Tél. : 01 71 86 31 90 ●

Il y a 50 ans : MAI 68

Forte période de révoltes sociales, politiques et culturelles, mai 68 a été un véritable déclic dans l'évolution des mœurs : conditions de travail, liberté d'expression, émancipation des femmes... À Villetaneuse, ouvriers, syndiqués, agents communaux étaient mobilisés et ont joué la carte de la solidarité. Une exposition de photos de l'époque est visible à l'hôtel de ville jusqu'au 16 juin. Les médiathèques vous proposent également une sélection d'ouvrages et de DVD sur le sujet.

Le mouvement de Mai 68 fête ses 50 ans. Alors que la contestation étudiante émerge dès le début de l'année 1968, elle va se cristalliser à l'ouest de Paris, le 22 mars 1968 avec l'occupation du campus de Nanterre. Le mouvement étudiant va ensuite prendre de l'ampleur au fil des semaines et s'étendre à toutes les universités parisiennes, puis françaises, avant que les syndicats et les ouvriers rejoignent cette protestation. A Villetaneuse, les agents communaux étaient mobilisés (photo de couverture et ci-contre). Une solidarité s'était mise en place afin de permettre aux enfants de grévistes de pouvoir déjeuner à la cantine. Au plus fort du mouvement, près de sept millions de personnes feront grève, contre deux millions après la victoire du Front Populaire en 1936. Mais le pouvoir en place, avec le général de Gaulle à l'Élysée et George Pompidou à Matignon, va résister malgré les revendications des manifestants qui demandent leur départ. Plus de deux mois après le début de la contestation à Nanterre, la droite va se retrouver dans la rue pour soutenir le chef de l'Etat et l'emporter aux élections législatives de juin.

Des avancées substantielles

De cette époque et sur le plan sociétal, il nous reste une sorte de «patrimoine immatériel». Les jeunes qui avaient 20 ans en 68 en ont aujourd'hui 70. Ils ont été les pionniers en matière de liberté d'expression et de libération sexuelle. De nouvelles «valeurs» apparaissent qui, toutes, ont une tendance à la remise en cause de l'autorité. Les figures du père, du chef, du



La ville soutient les grévistes en offrant une cantine gratuite pour les enfants des travailleurs en grève. (Mai 68/Archives municipales)

professeur, du contremaître... sont défiées au profit d'une volonté d'autonomie. Un refus des règles traditionnelles de la société se développe pour

mettre en avant l'autogestion (conflit des montres Lip et mise en œuvre de l'autogestion d'entreprise plus tard, en 1973). Et à l'école, à la discipline

autoritaire, on préfère la participation collective aux décisions. Par ailleurs, la parole libre et le débat se développent.

Sur le plan social et politique, parmi les choses réclamées et obtenues par les salariés et les ouvriers à la suite des «Accords de Grenelle» (25, 26 et 27 mai au Ministère des Affaires sociales sous la présidence du premier ministre), il y eut notamment :

- une augmentation spectaculaire du SMIG de 35%;
- une augmentation moyenne de 10% pour les autres salaires;
- la possibilité de créer des sections syndicales dans les entreprises à partir de 2 salariés;
- une quatrième semaine de congés payés.

Par ailleurs, le monde agricole n'est pas oublié avec les «Accords de Varennes» signés le 31 mai 1968. Ils remplacent notamment le SMAG (salaire minimum agricole garanti) des ouvriers agricoles par le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti). Jusque-là, le SMAG était nettement inférieur au SMIG.

Mais, beaucoup de choses réclamées à l'époque sont, malheureusement, redevenues d'actualité aujourd'hui. Les combats menés actuellement par les étudiants, les cheminots et de nombreux salariés du public comme du privé sont significatifs. L'explosion sociale d'il y a 50 ans nous rappelle qu'il y a aujourd'hui au moins autant de raisons, sinon davantage, de se révolter. ●

Aux Archives Nationales de Pierrefitte, une exposition sur les «Archives du pouvoir» met l'accent sur les «voix de la contestation» à travers des documents : tracts, affiches, séquences audiovisuelles... Elle débute le **24 mai et sera visible jusqu'au 22 septembre 2018**. Archives Nationales, 59, rue Guynemer à Pierrefitte-sur-Seine
Métro : Saint-Denis-Université



FOCUS

MÉMOIRES DE MAI

En mai, la Ville a choisi de se souvenir pour mieux comprendre et préparer l'avenir. Le 8 mai, les enfants des clubs sportifs ont porté les drapeaux tricolores pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale. Les 10 et 12 mai, la Ville et les associations volontaires ont commémoré l'abolition de l'esclavage. Sur la nouvelle place des partages, le 23 mai sera dédié au souvenir des martyrs de l'esclavage. **Photos : S. Derradji**



Musique, danse et... ...VOYAGE DANS LE TEMPS

Le samedi 2 juin 2018 à 19h au gymnase Jesse Owens, rendez-vous pour deux moments de musique et de danse. Pour commencer, découvrez le « samedi carrément » de Lionel Hoche et pour poursuivre la soirée, présentation de saynètes de la future comédie musicale sur Villetaneuse.

« Samedi carrément », spectacle chorégraphique avec lequel Lionel Hoche nous propose une nouvelle création où le thème de l'enfance est exploré sous la forme d'un jeu de piste chanté et dansé ! Cette introspection nous fera voyager dans les méandres mémoriels et musicaux du siècle dernier et plus particulièrement dans les années 60 et 70 !

Chorégraphe, mais aussi chanteur, meneur de revue, Lionel Hoche laisse éclater les samedis rêvés de sa jeunesse. Le samedi, c'est le jour que l'on attend, le jour qu'on retient, le symbole de l'insouciance, c'est l'aboutissement d'une semaine de travail et une bulle de liberté. Lionel Hoche nous conduit à son tour dans ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, avec un duo « dansé chanté » pour lui-même et Adam Vidovic, musicien et alter ego qui ne se cantonne pas derrière son piano mais revêt, accessoirement, certains des nombreux objets qui envahissent le plateau.

Côté accessoires, nous avons donc des ballons à sauter, la marionnette ballerine suspendue au plafond, des peluches, des boules colorées et carrément tout une scénographie-



paysage, faite de boîtes et d'écrans télé, écrans sur lesquels passent des JT des années 1960 et 1970. On revit, entre autres, l'introduction de la télévision en couleur et l'ouverture du Centre Pompidou.

Alors que l'époque ne semble pas être terriblement lointaine, ces émissions paraissent aujourd'hui aussi décalées que les souvenirs des rêves du chorégraphe, lequel nous introduit ici dans les reflets éclatés de sa chambre d'enfant. Et cette chambre devient une sorte de piste de cirque, où ses rêves de féminité passent au second

degré et deviennent pleinement légitimes.

Car côté costumes, on voit les deux hommes se présenter en robe de soirée « carrément élizabéthaines », en Auguste, en tigre, en lapin géant, avec des chapeaux à plumes, mais aussi en pantalons à paillettes. Car un beau jour, le jeune Lionel sortit de la chambre d'enfant pour s'élaner vers les rêves du samedi soir.

Changeant sans cesse de costume, Lionel Hoche passe aussi d'un style vocal à l'autre. Il interprète ainsi les tubes qui ont bercé le Saturday

Night Fever de ses jeunes années, de Barbara aux Beatles, de Polnareff à Jefferson Airplane ou Barry Manilow, chaque fois avec une brillance et une véracité remarquables.

Bien sûr, ses souvenirs de jeunesse concernent aussi la danse - le ballet, notamment - et Hoche s'en délecte avec autant de facéties que de tendresse.

En deuxième partie de soirée, vous pourrez découvrir des extraits de la future comédie musicale sur Villetaneuse. Un projet auquel sont associés de nombreux Villetaneusiens,

du costume au chant en passant par le décor, pour présenter cette comédie sensible et pertinente sur la quête existentielle d'un jeune Villetaneusien. À la manière d'un conte revisité, l'histoire révélera les mémoires et le patrimoine de Villetaneuse. ●

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 2 JUIN À 19H AU GYMNASSE JESSE-OWENS
Tarifs : plein 6€ / réduit 3€ • Tout public. Informations et réservations auprès du service culturel au 01 85 57 39 80



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 22 MAI** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 22 MAI À 19H30** SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- JARDINAGE POUR LES ENFANTS LES 23 & 30 MAI À 14H30** ASSOC. L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER BOBINES AVEC L'ARTISTE LAMYNE M. LES 23 & 29 MAI À 15H** ASSOCIATION DES SAVOIR-FAIRE / Tél. 01 85 57 39 80
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS MERCREDIS 23 & 30 MAI À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS ET PLUS PLUS MERCREDIS 23 & 30 MAI À 16H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- GOÛTER AU JARDIN PARTAGÉ MERCREDI 23 MAI À 15H30** RDV AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- COMMÉMORATION EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE L'ESCLAVAGE MERCREDI 23 MAI À 18H30** PLACE DES PARTAGES / Tél. 01 85 57 39 00
- SENIORS : JOURNÉE PIQUE-NIQUE À FRANCE MINIATURE JEUDI 24 MAI DÉPART À 9H30** PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- YOGA/RELAXATION JEUDIS 24 & 31 MAI DE 14H À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 24 MAI À 20H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
- EXPOSITION «68, LES ARCHIVES DU POUVOIR» DU 24 MAI AU 22 SEPT.** ARCHIVES NATIONALES À PIERREFITTE / Tél. 01 75 47 20 02
- SORTIE AU MUSÉE DES LANGUES ET DU LANGAGE À PARIS VENDREDI 25 MAI DE 10H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- DES COMTES À LA MÉDIATHÈQUE SAMEDI 26 MAI À 18H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER DE CRÉATION TEXTILE AVEC LAMYNE M. SAMEDI 26 MAI DE 15H À 18H** ASSOCIATION DES SAVOIR-FAIRE / Tél. 01 85 57 39 80

- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ADOS ET LES ADULTES SAMEDI 26 MAI À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER BOBINES : VENEZ APPRENDRE LE CROCHET ! LES 26 ET 29 MAI À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
- CINÉMA EN PLEIN AIR « LE POTAGER DE MON GRAND-PÈRE » SAMEDI 26 MAI** SUR LA BUTTE PINSON / Tél. 06 50 99 77 27
- LE GRAND FOOTING AVEC LE PMAV SAMEDI 26 MAI À PARTIR DE 9H30** STADE BERNARD-LAMA / Tél. 06 25 95 82 17
- PHARMACIE DE LA PLACE DIMANCHE 27 MAI À PIERREFITTE** / Tél. 01 48 26 51 07
- GALA DES INITIATIONS DANSE-THÉÂTRE DIMANCHE 27 MAI À 15H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 80
- À VÉLO SUR LA BUTTE PINSON ! MERCREDI 30 MAI À 14H** RDV CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SENIORS : GROUPE DE MARCHÉ JEUDI 31 MAI DÉPART À 13H30** RDV PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- P'TIT DÉJ DE CLARA VENDREDI 1^{ER} JUIN À 9H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SPECTACLE « SAMEDI CARRÉMENT » ET SAYNÈTES DE LA FUTURE COMÉDIE MUSICALE SAMEDI 2 JUIN À 19H** GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 85 57 39 80
- SÉANCE D'ARTS PLASTIQUES SAMEDI 2 JUIN À 13H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PORTES OUVERTES À LA FERME PÉDAGOGIQUE LES 2 & 3 JUIN DE 10H À 17H** SUR LA BUTTE PINSON / Tél. 09 73 55 47 58
- LA GUINGUETTE DE LA BUTTE PINSON EN FÊTE ! DIMANCHE 3 JUIN DE 13H À 17H30** SUR LA BUTTE PINSON / Tél. 06 16 48 68 82
- PHARMACIE DE L'ESTRÉE DIMANCHE 3 JUIN À PIERREFITTE** / Tél. 01 48 22 86 43
- ENCOMBRANTS MARDI 5 JUIN** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal, reçoit tous les mercredis de 13h30 à 17h
- VACCINATIONS Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.
- PERMANENCES CPAM Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Daniel Makengo Kisina
- Léo Bazile ■ Sharon Gyka Kuangemena ■ Pibir Chakma ■ Assia Issa Ibrahim
- Jenna Mahmoud Magri ■ Maya Rosenberg ■

MARIAGES

- Thomas Turuban avec Dilek Özgüler, le 05/05 ■

DÉCÈS

- Jean Smaïl, le 28/04 ■
- Fodie Kamara, le 13/05 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 5 JUIN 2018

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 00. Attention : pas de permanence le samedi 19 mai.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo

- TÉL. 0 800 074 904
- WEB plainecommune.fr
- APP. plainecommune

Facebook, Twitter, Instagram icons and QR codes.

VILLETANEUSE INFORMATIONS N°75 - 22 MAI 2018 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 95430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrî Derradj, Julien Jaulin, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Archives municipales • Impression et photographie : imprimé sur papier labellisé FSC® / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 900 exemplaires • Numéro partiaire : 267 • ISSN : 1 282-088X